

**L'Association de pêche les 3 Asses a organisé son assemblée générale ce vendredi 27 novembre à 17h30 en Mairie de Barrême : à l'ordre du jour, entre autres, renouvellement du bureau. C'est en présence de Claude Roustan, Le *Président* de la *Fédération de Pêche des Alpes-de-Haute-Provence* , que la séance s'est ouverte avec la participation d'une petite dizaine de participants et les représentants de la municipalité.**

**M Roustan était venu dans le cadre du renouvellement du bureau de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) dont la vocation est notamment :**

**-La protection est des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles,**

- **L'organisation et la promotion de la pêche de loisir,**
- **Le suivi et l'évaluation des actions entreprises.**

**C'est avec plaisir qu'il a assisté au déroulement de cette Assemblée Générale qui a vu la nomination d'un nouveau bureau.**

<b>Président</b>	<b>Alain SABARLY</b>
<b>Vice Président</b>	<b>J Marie GIBELIN</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Bernard BRÉMOND</b>
<b>Trésorier</b>	<b>Gilbert MESTRE</b>
<b>Trésorier Adjoint</b>	<b>J Claude SPINOSI</b>



**C'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée cette assemblée, moment convivial pendant lequel des discussions furent entamées autour du sujet des inventaires des adoux et frayères, recensement qui doit permettre une meilleure prise en compte de ces zones privilégiées par les gestionnaires, les aménageurs des milieux aquatiques.**

**Du travail en perspective pour ce nouveau bureau qui cherchera, entre autres, à améliorer ainsi les conditions naturelles de reproduction**